

Avis de constitution

SOCIETE « PHOENIX 23 TRADING »

Siège ABIDJAN-COCODY RIVIERA 3, LOT 1072, ILOT
115, NON LOIN DU LYCEE FRANCAIS., Lot 1072, Ilot 115

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 19/05/2025 reçus par Me SORHO-YEO Gninafolo, et enregistrés au CEPICI le 23/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHOENIX 23 TRADING »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- exploitation minière d'or et toutes activités connexes ;
- financement de projets ;
- acquisition de biens immobiliers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

o La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

o Et généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation, l'extension et le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-COCODY RIVIERA 3, LOT 1072, ILOT
115, NON LOIN DU LYCEE FRANCAIS., Lot 1072, Ilot 115

Dirigeant(s) M COULIBALY DOHOLEY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06592 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39910/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

